



### EDITO

Par François Veillerette,  
Directeur de Générations Futures

Depuis maintenant plus de 18 mois – date à laquelle l'autorisation de mise sur le marché du glyphosate au sein de l'Union européenne arrivait à son terme – le dossier de cette molécule chimique est sur le devant de la scène et occupe nombre de nos heures de travail. Les raisons de ce « succès » médiatique s'explique par plusieurs éléments.

Le glyphosate est l'herbicide chimique le plus vendu au monde. En France ce ne sont pas moins de 8 500 tonnes qui sont vendues chaque année. Cette substance est devenue la béquille chimique de certains systèmes agricoles chimiquement dépendants. L'usage massif de cette molécule cristallise de nombreuses inquiétudes et engendre une forte mobilisation de la société civile (citoyens et scientifiques en premier lieu) s'inquiétant des effets du glyphosate (rappelons qu'il est classé comme cancérigène probable par le CIRC), mais également une forte résistance des acteurs de l'agrochimie (agriculteurs et industriels) pour défendre l'usage de cette molécule très rémunératrice pour ceux qui la commercialisent.

Les actions se sont multipliées ces derniers mois. Le 20 octobre, Générations Futures et deux autres associations remettaient en mains propres lors d'un rendez-vous à l'Élysée les 1 070 865 signatures de l'Initiative citoyenne européenne (ICE) contre le glyphosate et une lettre à Emmanuel Macron lui demandant de ne plus attendre pour interdire l'usage de cette molécule dangereuse et polluante, dans l'Union européenne et sur le territoire national.

Fin octobre, le Parlement européen a voté en faveur d'une sortie définitive du glyphosate dans les 4 prochaines années. Ce vote, non décisionnaire, était un argument de plus à mettre dans la balance. Il a d'ailleurs pesé puisque la Commission européenne – qui souhaitait jusqu'alors une réautorisation du glyphosate pour 10 ans – proposait le 9 novembre au vote des États membres une réautorisation pour 5 ans « seulement ». Cette position reste bien sûr inacceptable pour notre ONG. Pour renforcer la pression, Générations Futures a publié le 6 novembre un nouveau rapport révélant comment les études montrant les effets négatifs du glyphosate étaient rejetées de manière injustifiée (non scientifique) lors de l'évaluation.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la décision finale n'a pas encore été prise. Elle est attendue quoi qu'il arrive avant le 15 décembre. D'ici là, nous continuerons à dénoncer l'entêtement de ceux qui ne veulent pas mettre fin à l'utilisation de cette molécule dangereuse. De même, nous poursuivrons, sans relâche, notre action contre les carences et faiblesses des processus d'homologation de ces produits dangereux.

### Sommaire

- 2 Manger bio protège notre métabolisme !
- 3 "Le Roundup face à ses juges", le nouveau film de Marie-Monique Robin et les autres films à voir  
Hommage à Jean-Marie Bony, victime des pesticides
- 4 Sabine Grataloup, mère victime des pesticides, s'exprime
- 5 Pesticides : protégeons les riverains, les travailleurs et notre environnement !  
Découvrez une BD sur les nanoparticules
- 6 Perturbateurs endocriniens : la Commission doit revoir sa copie  
Zéro Phyto 100% Bio : sortie officielle décalée  
SPAP 2018 : sous le signe de l'alimentation
- 7 Aides à la bio : l'État engage son désengagement !  
À Brest, le défi famille Bio se prépare activement !
- 8 Le mot de Benoît, relais local de La Rochelle  
Agenda  
Bulletin d'adhésion

#### Remerciement à tous les rédacteurs de cette lettre d'information :

Sophie Bordères, Benoît Hervé, Nadine Lauverjat, Aline Ramond, Yohann Garcia, François Veillerette, Sabine Grataloup, Denis Lairon.

Crédits photo : Générations Futures, Guillaume Bodin.

# MANGER BIO PROTÈGE NOTRE MÉTABOLISME !

## L'interview de Denis Lairon, nutritionniste et directeur de recherche émérite à l'INSERM sur les résultats d'une nouvelle étude sur les bienfaits de l'alimentation biologique

### **Vous publiez une nouvelle étude qui montre les liens entre alimentation bio et santé, quels sont les nouveautés de cette étude ?**

Dans deux études scientifiques précédentes que nous avons réalisées grâce à la cohorte d'adultes NutriNet-Santé, nous avons récemment montré, pour la première fois, que :

- les consommateurs très réguliers d'aliments bio (parmi 54 300 femmes et hommes) ont une probabilité environ deux fois plus faible d'être en surpoids ou obèses, comparés aux non-consommateurs d'aliments bio ;
- les consommateurs très réguliers d'aliments bio (parmi 62 224 femmes et hommes) ont une probabilité plus faible de prendre du poids, de devenir en surpoids (Indice de Masse Corporelle  $\geq$  25) de -23 % ou obèse (IMC  $\geq$  30) de -31 % après 3 années de suivi.

Au vu de ces résultats très importants, nous avons poursuivi nos recherches sur la relation entre consommation bio et santé. Dans cette dernière étude publiée (dans *European Journal of Nutrition*), nous avons recherché si la consommation d'aliments bio pouvait être associée au syndrome métabolique, qui est une conséquence fréquente de l'obésité. C'est une association de paramètres du métabolisme altérés (une obésité abdominale – tour de taille trop élevé –, une pression artérielle élevée), ainsi que trop de glucose, de triglycérides (lipides) et pas assez de "bon" cholestérol (cholestérol HDL) dans le sang.

8 174 personnes (moyenne d'âge de 58 ans), avec les données disponibles dans notre cohorte, ont été regroupées en trois groupes avec des niveaux de proportion d'aliments bio différents : très peu (4 %), modérément (23 %) ou beaucoup (62 %). Ces 3 groupes ont été comparés à l'aide de méthodes statistiques sophistiquées, qui permettent de prendre en compte les autres différences connues entre ces personnes (dont âge, sexe, éducation, activité physique, tabagisme, alimentation globale – score du PNNS –, apport d'énergie, antériorité de la consommation d'aliments bio, etc.).

Nous avons montré que les adultes qui consomment beaucoup d'aliments bio ont une probabilité significativement plus faible de 31 % de présenter un

syndrome métabolique, par comparaison à ceux qui ne consomment quasiment pas d'aliments bio. Les adultes qui consomment une proportion modérée d'aliments bio ont une réduction de la probabilité de présenter un syndrome métabolique de seulement 9 %. Ainsi, la proportion des personnes ayant un syndrome métabolique passe de 20,7 % chez les très faibles consommateurs de bio à 12,1 % chez les grands consommateurs de bio.

### **Quels sont les risques si l'on présente un syndrome métabolique ?**

Le syndrome métabolique est un état pathologique courant qui se développe à partir de l'obésité abdominale (tour de taille élevé) et conduit généralement au diabète de type 2 (dit sucré ou gras). Il est un prédicteur d'un risque cardio-vasculaire (infarctus, AVC) très augmenté. Sa fréquence trouvée dans la population adulte française est importante, de 15 à 21 % des adultes.

### **Peut-on déjà tirer des interprétations de ces résultats ? Si oui, lesquels ?**

Nous avons aussi pu observer que l'effet de la consommation bio est le plus fort chez les personnes qui consomment le plus de fruits, légumes et céréales, ce qui est très recommandé. Les hypothèses d'interprétation de ces résultats reposent sur l'exposition plus basse aux résidus de pesticides de synthèse chez les consommateurs d'aliments bio. Les fruits, légumes et céréales étant parmi les produits les plus contaminés habituellement selon les données françaises et européennes officielles, la bien moindre contamination de ces aliments bio, et donc de leurs consommateurs, pourrait contribuer à expliquer l'effet observé. Nos résultats sont également cohérents avec ceux d'autres études établissant une association entre l'exposition à des pesticides de synthèse et/ou perturbateurs endocriniens et le risque d'obésité ou de diabète de type 2.



Denis Lairon  
© Guillaume Bodin

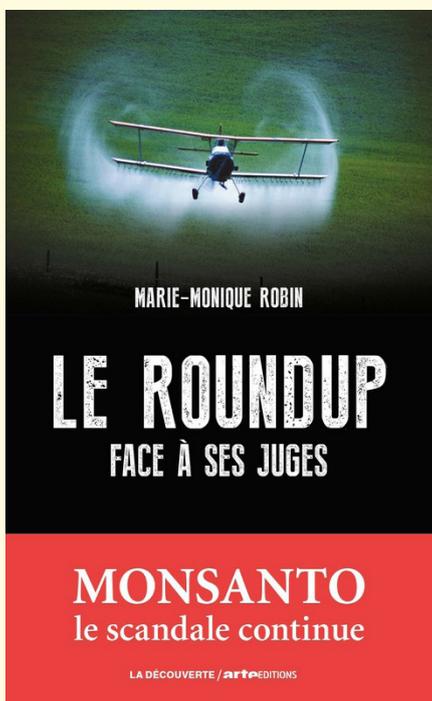
## Le Roundup face à ses juges, le nouveau film de Marie-Monique Robin

Le 17 octobre dernier était diffusé le nouveau film de la réalisatrice sur Arte.

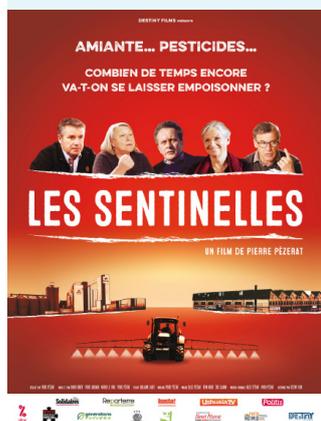
Ses films, qui sont souvent le fruit d'une longue enquête de terrain, offrent un regard critique sur la situation sanitaire, environnementale et sociale dans différentes régions du monde. Après s'être notamment intéressée à la coca en Amérique latine ou encore à la lutte contre la pédophilie, Marie-Monique Robin a également mené des enquêtes sur les menaces pesant sur la biodiversité.

À la lumière du procès symbolique de Monsanto tenu en 2016, Marie-Monique Robin expose dans *Le Roundup face à ses juges* l'ampleur du scandale sanitaire lié au Roundup, herbicide le plus vendu au monde. Un réquisitoire accablant, paroles de victimes et d'experts à l'appui, dont Sabine Grataloup interviewée en page 6 de cette lettre d'information.

Disponible en livre et DVD et sur ARTE.fr jusqu'au 17 décembre 2017.



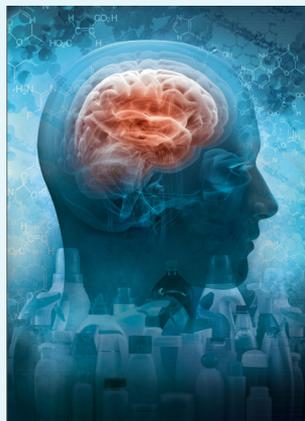
### Les autres films à ne pas manquer



#### Les Sentinelles, 1h40

Au cœur de ce documentaire de Pierre Pézerat : les thèmes des pesticides et de l'amiante. Un film hommage au regretté toxicologue Henri Pézerat.

En salles depuis le 8 novembre.



#### Demain, tous crétins ? 56min

Un documentaire signé Sylvie Gilman et Thierry De Lestrade attestant du déclin des capacités intellectuelles.

À (re) voir sur ARTE.

Disponible jusqu'au 10 janvier.

### Hommage à Jean-Marie Bony, un salarié victime des pesticides

Nous avons appris fin août, avec une infinie tristesse, le décès de notre ami Jean-Marie Bony. Jean-Marie fut l'un des tout premiers professionnels, victime des pesticides, à contacter Générations Futures.

Il luttait contre un lymphome non hodgkinien contracté dans le cadre de son activité professionnelle. Jean-Marie travaillait dans une coopérative agricole, transportant dans son véhicule des bidons de pesticides.

Il se battait depuis plus de 10 ans contre sa maladie mais aussi pour obtenir cette reconnaissance professionnelle qu'on lui refusait. Ce dernier combat il l'a gagné, récemment et au prix de lourds sacrifices. Le premier, lui, l'aura emporté.

Jean-Marie faisait partie des tout premiers combats des professionnels, il était là lors de la première réunion des victimes des pesticides, il était là lors de la création



Jean-Marie Bony (droite), Nadine Lauverjat (gauche) et Paul François (centre)

de Phyto-Victimes (l'association des professionnels victimes des pesticides), il était là lors de la 1ère action des victimes des pesticides au Salon de l'agriculture rendant visibles aux yeux de ceux qui ne voulaient pas les voir les victimes des pesticides.

Il était là malgré la maladie, les dialyses, les rechutes, la chimiothérapie, l'amputation... toujours heureux, souriant, reconnaissant.

Il va beaucoup nous manquer mais nous garderons de lui le souvenir d'un homme chaleureux, sensible et fort. **Pour lui et pour les autres, le combat doit continuer.**

# SABINE GRATALOUP, MÈRE VICTIME DES PESTICIDES S'EXPRIME

La diffusion du film de Marie-Monique Robin, *Le Roundup face à ses juges*, le 17 octobre sur Arte, a mis sur le devant de la scène les dangers liés aux désherbants à base de glyphosate, et entraîné une prise de conscience collective considérable.

L'histoire de notre fils Théo est présentée en ouverture de ce film, accompagnée d'images du témoignage de Sabine au Tribunal Monsanto qui s'est tenu en octobre 2016 à La Haye.

Théo, âgé maintenant de 10 ans, souffre de plusieurs malformations de l'œsophage et du larynx qui ont nécessité 52 opérations et une trachéotomie – un trou à la base de la gorge. Il souffre encore de nombreuses séquelles de ces malformations : la trachéotomie bien sûr, mais aussi l'absence de cordes vocales qui l'oblige à parler en voix œsophagienne, une voix rauque qui rappelle celle d'un robot et des difficultés à s'alimenter normalement.

## Soupçons sur le glyphosate

Les soupçons sur un lien entre les malformations de Théo et les désherbants à base de glyphosate sont nés très tôt, puisque c'est le chirurgien qui a opéré Théo à la naissance qui nous en a parlé le premier. Mais c'est seulement un an après, en répétant ce geste, que nous nous sommes souvenus que **je passais du glyphosate sur notre carrière d'équitation de 700 m<sup>2</sup> chaque été, en particulier à la fin du mois d'août**. Théo ayant été conçu début août, cette exposition massive au glyphosate est intervenue exactement au moment où l'œsophage et le larynx se formaient, processus qui a été perturbé par une cause extérieure puisque ces malformations ne sont pas héréditaires, mais liées à une perturbation du signal du gène Sonic Hedgehog pendant les toutes premières semaines de la grossesse. Il faut savoir qu'aussi tôt dans la grossesse, la future mère ne sait pas encore qu'elle est enceinte, et ne peut donc pas prendre de mesures de prévention pour protéger son bébé.

Les études scientifiques et épidémiologiques se sont accumulées au fil des années, et le soupçon est devenu certitude, nous poussant à lancer l'alerte, auprès des autorités sanitaires, des politiques et des médias.

**C'est de cette période que datent nos premiers contacts avec Générations Futures, dont l'équipe nous a apporté un soutien efficace et constant**, relayant en particulier notre histoire auprès des journalistes d'*Envoyé Spécial*, puis auprès de Marie-Monique Robin.

## Le Tribunal Monsanto, un formidable catalyseur

Le Tribunal Monsanto, un tribunal citoyen qui s'est tenu en octobre 2016 à La Haye, a marqué un tournant dans



notre action : nous avons pris conscience à la fois de l'ampleur des dégâts occasionnés par le glyphosate et des pressions exercées par les fabricants de glyphosate sur les scientifiques et les autorités sanitaires.

**Pouvoir rencontrer pendant 3 jours d'autres victimes, des scientifiques, des médecins, des témoins venus du monde entier nous a permis de nous sentir moins seuls, et de prendre conscience de notre force collective.**

Ces rencontres ont été un véritable catalyseur qui a accéléré le partage d'informations et l'entraide.

**Mais nous avons aussi pris conscience de l'immense inertie des médias et des pouvoirs politiques qui restent décisionnaires pour ce qui est de l'autorisation du glyphosate.** La perspective de la création d'un crime international d'écocide reste lointaine, et pendant ce temps, Théo continue de faire face seul aux conséquences des malformations dues à un produit qui n'aurait pas dû être commercialisé si des études scientifiques indépendantes avaient été réalisées en temps et en heure.

## Une nouvelle étape judiciaire

Durant l'été dernier, plusieurs personnes informées des travaux du Tribunal Monsanto et des particularités de notre cas nous ont incitées à porter cette affaire devant les tribunaux.

**Le crime d'écocide n'existant pas encore juridiquement, c'est auprès des tribunaux nationaux que chaque victime doit faire reconnaître l'ampleur de ses préjudices.**

Nous avons donc décidé de porter plainte contre les fabricants de glyphosate, pour Théo bien sûr, mais aussi pour les autres victimes qui ne seraient pas conscientes du lien entre les désherbants à base de glyphosate et les malformations de leurs enfants, et qui se reconnaîtront peut-être dans notre combat.

Nous espérons être enfin entendus, que les preuves accumulées depuis des années soient examinées par des juges impartiaux, loin des postures et de la mauvaise foi que nous ne supportons plus de constater dès que ce sujet est abordé.

**Nous espérons aussi que cette décision incitera les politiques à prendre eux aussi une décision courageuse et responsable, pour que cessent les dégâts liés au glyphosate**, qui concernent toute la population par l'ampleur de la contamination des eaux et des aliments que nous consommons.

# PESTICIDES : PROTÉGEONS LES RIVERAINS, LES TRAVAILLEURS ET NOTRE ENVIRONNEMENT !

## Recours juridiques contre l'arrêté ministériel du 4 mai 2017 portant sur l'utilisation des pesticides.

En dépit des perspectives annoncées par le plan Ecophyto visant à réduire l'usage des pesticides de 50 % en 10 ans, force est de constater que les tonnages de ces substances vendues en France sont en augmentation constante. Selon les chiffres du ministère de l'Agriculture, **le recours aux produits phytosanitaires a augmenté de 5,8 % entre la période 2011-2012-2013 et la période 2012-2013-2014 et de 9,4 % entre 2013 et 2014.**

Or, les effets des pesticides sur la santé sont désormais démontrés. Pour mémoire, en 2014, l'expertise collective de l'Inserm, la recherche médicale française, concluait – après l'analyse de l'ensemble des données concernant les expositions professionnelles et les expositions précoces (fœtus et jeunes enfants) – à l'existence d'une association positive entre ces expositions de pesticides et certaines pathologies chez l'adulte : **la maladie de Parkinson, le cancer de la prostate et certains cancers hématopoïétiques** (lymphome non hodgkinien, myélomes multiples, problème de développement). Il y a donc lieu de protéger les populations des dangers des pesticides. C'est d'ailleurs ce que recommande l'article 14 du Règlement 1107/2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques.

**De la même manière, l'environnement est durablement impacté par l'usage de ces substances.** Ainsi les mesures de protection de l'eau ne montrent toujours pas leurs effets alors que le dernier rapport national indique que l'on détecte près de 400 pesticides différents dans les cours d'eau français.

Face à la pression exercée par les lobbies, nos

gouvernants tardent encore à prendre les mesures de protection qui s'imposent vis-à-vis de la ressource en eau et des populations et tout particulièrement celles régulièrement exposées à ces toxiques. **Les textes réglementaires nationaux ne sont pas à la hauteur des menaces que font peser ces molécules dangereuses sur notre santé et celles des générations futures.**

Alors qu'en juillet 2016, période où l'arrêté ministériel encadrant l'utilisation des pesticides était remis à plat, la France avait l'opportunité d'édicter de réelles mesures de protection. Elle a raté le coche en cédant aux lobbies de l'agro-chimie. Parce que notre association, en partenariat avec d'autres organisations, considère qu'il est urgent et possible d'agir pour améliorer la situation, **nous avons décidé de déposer des recours juridiques contre l'arrêté promulgué en mai de cette année, avec pour objectif la publication de textes réellement protecteurs des dangers des pesticides.** Ainsi le 7 novembre, nous avons rendu publique cette action lors d'une conférence de presse en présence de nos avocats Maîtres Eva Joly et François Lafforgue.

**Pour en savoir plus rendez-vous ici :** <https://www.generations-futures.fr/actualites/recours-juridiques-arrete>.

Nous avons besoin de tout votre soutien pour couvrir les frais de procédure et mener à bien cette action.

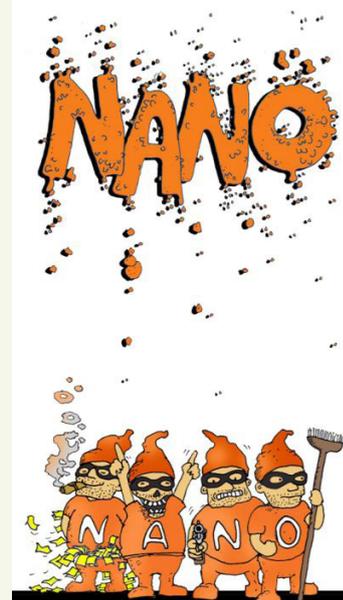
**Soutenez-nous** sur : <https://www.helloasso.com/associations/gf/collectes/pesticides-protegeons-les-riverains-les-travailleurs-et-notre-environnement>

## Découvrez une BD sur les nanoparticules !

Cinq ONG, dont Générations Futures, ont profité des États Généraux de l'Alimentation pour publier une BD sur les nanos et ainsi porter une attention sur le dossier nano pour rappeler l'urgence à agir, au vu des soupçons qui pèsent sur les risques que peuvent entraîner ces nanoparticules pour la santé.

**Lire la BD :** <https://www.generations-futures.fr/actualites/ega-bd-nano/>

Associations partenaires de la BD nanos : *Agir pour l'Environnement, Avicenn, le Comité pour le développement durable en santé, France nature environnement et Générations Futures.*



# PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

## LA COMMISSION EUROPÉENNE DOIT REVOIR SA COPIE

Après la commission Environnement du Parlement européen le 28 septembre, c'était au tour de l'assemblée plénière de rejeter le 4 octobre la proposition de la Commission européenne sur les critères des perturbateurs endocriniens (par 389 voix contre 235).

Pour rappel, les États membres avaient voté, le 4 juillet de cette année, en faveur de la proposition de la Commission européenne portant sur la définition des critères des perturbateurs endocriniens. Or cette proposition n'est pas acceptable en l'état. En effet, elle ne permettait pas de protéger la santé des Européen-ne-s.



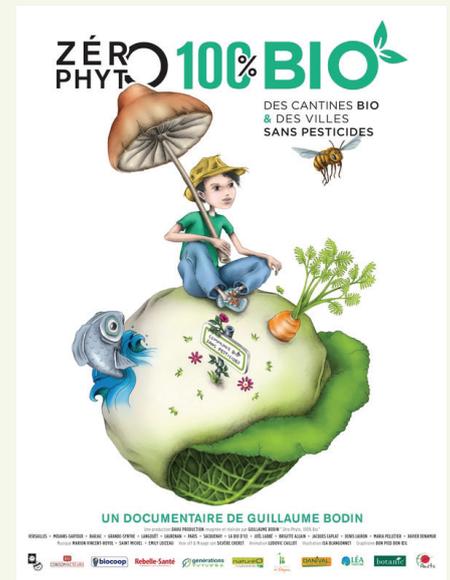
Il faut maintenant que la Commission européenne fasse une nouvelle proposition garantissant un haut niveau de protection de la santé et de l'environnement des Européen-ne-s

## « Zéro phyto 100% bio » : Sortie officielle le 31 janvier 2018

Zéro phyto 100% bio, le nouveau film de Guillaume Bodin dont nous sommes co-producteurs sortira officiellement au cinéma le 31 janvier prochain.

Nous préparons avec Destiny Films – la société de distribution – et une agence d'attachés de presse la sortie nationale en espérant que le film soit visible dans un maximum de cinémas. **N'hésitez pas à en parler autour de vous, à diffuser la bande-annonce et, si vous ne l'avez pas encore vu, rendez-vous dès le 31 janvier** dans un cinéma près de chez vous !

Plus d'informations : [www.dahu.bio](http://www.dahu.bio)



# SPAP 2018

## sous le signe de l'alimentation

Comme chaque année, nous sommes en pleine préparation de la prochaine édition de la Semaine pour les alternatives aux pesticides qui se tiendra du 20 au 30 mars 2018. Pour cette 13<sup>e</sup> édition, nous avons choisi de mettre l'alimentation à l'honneur.

En effet, les États Généraux de l'Alimentation qui s'achèvent ne permettront pas de repenser les enjeux agricoles et alimentaires de demain et nous souhaitons plus que jamais montrer qu'une alimentation saine et

de qualité pour tou.te.s est possible, et que cela passe notamment par les alternatives aux pesticides.

**Rendez-vous donc en mars prochain pour des centaines d'événements partout en France et à l'étranger.**

D'ici là rendez-vous sur le (bientôt nouveau) site : [www.semaine-sans-pesticides.fr](http://www.semaine-sans-pesticides.fr) pour toutes les informations et outils.



# Aides à la bio : l'État engage son désengagement !

L'annonce est tombée sans même attendre les conclusions des États Généraux de l'Alimentation, censés répondre aux attentes des français sur l'agriculture et l'alimentation. **Les aides au maintien à l'agriculture biologique seront supprimées dès 2018** déclarait Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture, en septembre dernier.

C'est un nouveau renoncement majeur envers l'agriculture biologique d'autant plus que l'annonce est arrivée quelques jours seulement après la publication par l'Agence BIO de chiffres toujours plus encourageants sur l'essor de l'agriculture biologique et la forte volonté des Français à la voir se développer. Stéphane Travert, qui justifie cette décision par le souhait du ministère de recentrer les aides à la bio sur la conversion uniquement, marque ici un pas de plus du désengagement de l'État. **Sans ces aides, il sera difficile pour certains agriculteurs convertis au bio de se maintenir dans les premières années après la conversion, ce qui devrait *in fine* conduire à plus de dé-conversions.** Ainsi, donner une aide à la conversion sans aide au maintien revient à écopper un bateau dont la coque est trouée !

Il faut savoir qu'en France, **la production agricole bio représente aujourd'hui 6,5 % de la surface agricole utile. Pourtant, l'enveloppe budgétaire consacrée à l'agriculture biologique n'est que de 2 % des aides agricoles soit 160 millions d'euros sur les 7,44 milliards que la France reçoit de l'Europe !** Et cette enveloppe devrait encore être rognée car notre ministre de l'Agriculture a fait le choix en juillet dernier de flécher un pourcentage beaucoup trop faible des aides du 1<sup>er</sup> pilier de la PAC vers le second pilier, ne permettant pas à la bio de disposer d'une enveloppe suffisante et rendant ainsi difficile un réel développement de la bio ! Alors que de très nombreux agriculteurs bio attendent encore le paiement des aides à la conversion et au

maintien qui leur sont dus depuis 2015 par les régions, il est absolument inadmissible que le gouvernement recule autant tout en affichant – avec les États Généraux de l'Alimentation – une volonté d'engager la transition écologique de l'agriculture française !



## À Brest, le défi Familles à alimentation positive se prépare activement

**Génération Futures** et la **Mutuelle Familiale** se sont associées pour animer – dès janvier prochain et pendant 18 mois – une équipe de plusieurs familles brestoises engagées à manger bio sans augmenter leur budget.

Nous avons déjà une douzaine de participants dans notre équipe mais sommes à la recherche de derniers volontaires ayant envie de prendre part à cette aventure (gratuitement). Ce projet s'inscrit dans le cadre du défi

Familles à alimentation positive lancé par la Maison de la bio 29 sur la ville de Brest et la soirée de lancement du projet aura lieu le 12 janvier prochain à Brest.

**Si vous êtes intéressés ou que vous souhaitez plus d'informations :**

Écrivez à Sophie : [sophie@generations-futures.fr](mailto:sophie@generations-futures.fr)

Ou rendez-vous sur [www.famillesaalimentationpositive.fr](http://www.famillesaalimentationpositive.fr)



# Le mot de Benoît relais local de la Rochelle



Le groupe local de La Rochelle a été formé tout récemment en 2017.

Nous n'avions alors pas de correspondant sur le thème des pesticides, sujet crucial en Charente-Maritime où, comme partout, les nappes phréatiques de surface ne sont plus exploitables pour la consommation. Des espèces sont menacées, les maladies professionnelles et les craintes légitimes des riverains se multiplient.

**Le référencement de notre association comme groupe local de Générations Futures s'est imposé** pour présenter les arguments irréfutables de spécialistes dénonçant les dangers de la situation actuelle et proposant des alternatives crédibles. Nous essayons d'être dans une démarche combative mais positive et représentons Générations Futures lors de manifestations communes de notre collectif associatif tous les ans aux journées de la Transition, Semaine du bio et local, Semaine des alternatives aux pesticides.

Notre dernière action était fin septembre par l'organisation d'un marché des producteurs biologiques avec le GAB17 et une vingtaine d'associations, la projection du film *Zéro Phyto, 100% Bio* suivi d'un débat avec des cuisiniers d'établissements scolaires et d'élus soutenant l'introduction du bio dans les cantines, de membres de la Chambre d'agriculture et de Conseil de développement. L'intérêt est réel mais le chemin encore très long.

Le tissu associatif dense, motivé, est aussi un des acteurs d'un changement « par le bas », par un travail d'éducation populaire des citoyens comme des élus ou des agriculteurs, de personne à personne, en apportant un soutien à des projets concrets qui petit à petit rendent évident ce qui paraissait inatteignable. « Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait », patience et conviction !

Votre aide sera bienvenue, n'hésitez pas à nous écrire :  
[lacrochelle@generations-futures.fr](mailto:lacrochelle@generations-futures.fr)

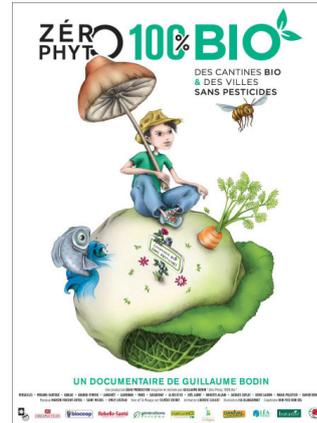
## AGENDA

**14 décembre** : Ciné-débat *Zéro Phyto 100% Bio* à Troyes en présence de Sophie Bordères

**15 décembre** : Ciné-débat *Le Roundup face à ses juges* (Relais local de Lyon)

**21 décembre** : Conférence suivie d'un débat "Cancer et Environnement" (Relais local de Lyon)

**31 janvier** : Sortie nationale du film *Zéro Phyto 100% Bio* au cinéma



## Bulletin d'adhésion

Mme/M/Couple<sup>1</sup> : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

- Adhésion bas revenus : 10€
- Adhésion de base : 25€
- Adhésion de soutien : 50€
- Adhésion d'aide : \_\_\_€
- Je fais un don libre de : \_\_\_€

Coupon à retourner à :  
Générations Futures,  
179 rue Lafayette  
75010 Paris

<sup>1</sup> une adhésion couple à 50€ donne 2 adhérents

Générations Futures, association loi 1901 sans but lucratif, agréée par le ministère de l'Écologie, est habilitée à éditer des reçus fiscaux. Lorsque vous adhérez, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 66% : pour 100€ de soutien, vous ne payez que 34€ !

Si vous souhaitez soutenir notre travail, vous pouvez faire un don mensuel du montant que vous voulez *via* Hello Asso : <http://www.generations-futures.fr/adherez/>